



Lors de notre brunch colloque annuel, nous avons demandé aux experts de notre panel de nous indiquer en quoi leur rôle était important lors de la planification de l'intégration de la relève ou du transfert. Un prochain article portera sur les conseils qu'ils ont donnés aux 84 participants présents à notre activité.

Le rôle des experts dans la préparation du transfert ?

Antonine Rodrigue, conseillère en transfert d'entreprise, CRÉA BSL

- Répondre à la question que tous se posent : **Par Quoi et par Qui commencer?** Les conseillères en transfert d'entreprise du CRÉA amènent le client, selon sa situation et l'avancement du projet, à rencontrer les bonnes personnes, au bon moment. **Nous proposons une démarche structurée qui vous fait gagner du temps et argent.**
- Nous sommes neutres. Nous n'avons aucun parti pris pour la relève ou le cédant. Nous aidons à la discussion, à la prise de décision concertée. Nous connaissons bien les programmes d'aide à la relève agricole des différentes organisations.
- Nous sommes des généralistes des aspects technico-économique, fiscal, financier, légal. Nous nous assurons que les réponses des experts à ces enjeux tiennent compte de vos objectifs et que votre équipe de professionnels ait compréhension commune de votre projet. Nous travaillons en multidisciplinarité pour clarifier les intentions, les projets et faire un plan comportant les ententes et les échéances. **Nous sommes également les spécialistes de la gestion du processus de transfert puisque c'est leur métier** et des aspects humain et organisationnel. Tout transfert implique une réorganisation de l'équipe de travail et de l'équipe de direction. S'en occuper est aussi important que de savoir si votre financement sera accepté au financement. **Nous sommes la porte d'entrée pour répondre à vos questions ou pour commencer votre démarche de transfert.**

Marie-Josée Doré, agronome en gestion, Groupe conseil agricole de la Côte-du-Sud

- Réaliser un diagnostic technico-économique nous permet de connaître les forces et les potentiels d'amélioration de votre entreprise ainsi que **le taux de charge, 1^{er} critère de transférabilité.**
- Nous vous aidons à améliorer et à **positionner votre entreprise en vue du transfert** par la rédaction d'un plan d'action et de l'analyse de différents scénarios budgétaires. Comme on le dit souvent : «faut savoir d'où on part pour préciser où on veut aller».
- **L'évaluation de l'entreprise** : valeurs des actifs et niveau d'endettement font partie intégrante des services que nous vous offrons lors d'un transfert.
- Notre force est aussi d'offrir un accompagnement ou un suivi au plan d'action. Ce qui était prévu se réalise-t-il selon les prévisions ou vous devez faire des ajustements ? Le plan d'action devient alors un outil de travail très important pour l'équipe cédant/releve.
- Comme les marges de manœuvre sont plutôt faibles, nous vous offrons **l'opportunité de connaître votre coût de production.** Vous pouvez alors mieux cibler vos objectifs et les moyens pour atteindre les résultats escomptés.

Mathieu Bernier, Adm.A., M. Fisc. Fiscaliste | Directeur du service de comptabilité et fiscalité de la Fédération de l'UPA BSL

- D'un point de vue fiscal, notre rôle consiste à **mettre en place une structure** dans laquelle le repreneur sera confortable. Trouver un scénario qui réponde aux objectifs des cédants et de la relève en prenant en considération leur situation respective est aussi important.
- Nous voulons **réduire les conséquences fiscales non désirées** en prenant le soin de bien analyser votre projet. Nous cherchons toujours la meilleure option pour réduire votre facture fiscale. Nous savons l'importance que vous y accordez !
- Nous prenons une **part active au processus de négociation**, principalement lors de transfert non-apparenté.

Le transfert d'entreprise implique une équipe de professionnels. Chacun apporte son expertise pour identifier les bonnes options. **Toutefois, le travail en multidisciplinarité mis de l'avant par le CRÉA BSL vous évite d'avoir à répéter sans cesse votre histoire. Les conseillères en transfert d'entreprise du CRÉA facilitent l'échange d'information entre les différents experts et voient à l'avancement de votre projet. Souvenez-vous-en quand vous penserez commencer la planification de votre transfert, peu importe que ce soit un transfert familial ou non apparenté, le CRÉA est à votre service!**

Merci à nos experts d'avoir accepté de participer à notre panel : Marie Josée Dorée, agronome en gestion Mathieu Bernier, fiscaliste et Antonine Rodrigue, conseillère en transfert

L'équipe du CRÉA Bas-Saint-Laurent | (418)-723-2424

Antonine Rodrigue, directrice et conseillère creabsl.antonine@upa.qc.ca

Julie Pelletier, conseillère, creabsl.julie@upa.qc.ca